

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rentrée : le chèque sport à 100 euros, c'est maintenant !

Avec la crise sanitaire, la Ville de Charleroi porte la valeur du chèque sport à 100 euros, contre 50 euros lors des précédentes saisons sportives. Autre changement notable, il n'y aura pas de condition liée au revenu pour être éligible au chèque sport, si ce n'est le fait d'être un citoyen carolo âgé de maximum 18 ans ou de plus de 65 ans

**VILLE
DE CHARLEROI**

DATE
Le 08 septembre 2020

CONTACT
Fanny Van Leliendael

071 86 10 98
0470 23 10 98

Hôtel de Ville
Place Charles II
6000 Charleroi

L'année 2020 est malheureusement marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus. Celle-ci n'a pas épargné les familles et le milieu sportif. Financièrement, l'impact a été très rude pour les personnes touchées par le chômage économique ou l'arrêt de leur activité professionnelle.

« Comme l'an dernier, je souhaite qu'aucun jeune, qu'aucune famille ne renonce à envoyer son enfant pratiquer un sport. Il en va de même pour les aînés qui ont souvent de petites pensions. Dès lors, nous avons, à la Ville de Charleroi, décidé de porter la valeur du chèque sport à 100 euros pour cette saison. Mieux, encore, cette mesure ne s'accompagne plus de plafonds de revenus à respecter pour pouvoir y adhérer. Cela permet d'intégrer toutes ces familles qui, malheureusement ne peuvent prétendre à cette aide pour un dépassement de quelques euros, mais aussi la classe moyenne qui a beaucoup souffert de la crise liée au coronavirus », se réjouit l'échevin des Sports, Karim Chaïbaï.

Pour rappel, le chèque sport permet une réduction de 100€ sur toute cotisation ou tout stage sportif (infos et formulaire de demande : www.charleroi.be). Ce chèque est destiné aux enfants âgés de 4 à 18 ans et aux aînés de plus de 65 ans qui vivent à Charleroi. Il est également cumulable aux aides de certaines mutuelles.

« Le rôle émancipateur du sport m'est particulièrement cher et je suis très heureux que cette mesure ait pu voir le jour avec le soutien de mes collègues du Collège communal et surtout du bourgmestre Paul Magnette », conclut l'échevin.

La carte C-gratuit

La carte C-gratuit est également toujours disponible pour tout enfant de 16 ans maximum afin d'assister gratuitement aux matches des clubs les plus en vue de notre Ville. Elle est relancée cette saison, dans le strict respect des règles sanitaires.

Voici la liste des clubs partenaires : le Modal Charleroi Volley, le Spirou basket, les Spirou Ladies, l'Olympic Club Charleroi Farciennes, le Sporting de Charleroi, le Futsal Team Charleroi, l'Hélios Aqua Team, le Gymnos, la Vilette de Charleroi, les Coal miners, les Wolves, le Black Star, les Red roosters, l'Argos et le Royal Gosselies Sport.

